

CONTRER LA VIOLENCE SEXUELLE, LA VIOLENCE CONJUGALE ET REBÂTIR LA CONFIANCE STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE INTÉGRÉE 2022-2027 La place des auteur·e·s d'infraction à caractère sexuel

Le lancement de la **Stratégie gouvernementale intégrée pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance 2022-2027** a eu lieu le 20-06-22. Le **RIMAS** souligne la mention spéciale de la ministre Charest à l'effet que l'aide fournie aux auteurs de violence fait partie de la solution proposée dans la lutte contre la violence sexuelle et la violence conjugale. Elle souligne également que ces violences peuvent être perpétrées contre des garçons et des hommes.

La **Stratégie intégrée** précise que la lutte contre ces violences concerne l'ensemble de la population. Elle doit cibler les personnes victimes, les auteurs, l'entourage personnel et professionnel des personnes victimes et des auteurs, la population en général ainsi que les intervenantes et intervenants travaillant auprès des personnes victimes et des auteurs, qu'ils agissent dans le secteur public, parapublic ou communautaire.

Dans cette Stratégie, plusieurs actions démontrent une volonté gouvernementale à reconnaître l'importance du travail effectué auprès des auteurs de violence sexuelle. Douze (12) des cinquante-huit (58) actions pourront avoir des impacts directs ou indirects sur les auteurs ou auteurs potentiels d'infraction à caractère sexuel. (Actions #1, 9, 12, 32, 33, 36, 37, 39, 48, 49, 50 et 58).

#48

Identifier les modalités permettant la mise en place d'une ligne d'accueil et de référence provinciale anonyme, confidentielle pour les personnes qui ont commis ou sont à risque de commettre des agressions sexuelles ou de la violence conjugale:

« Un comité de travail du **RIMAS** est à finaliser l'élaboration d'un document proposant des modalités de mise en œuvre d'une telle ligne et sera déposé sous peu. ».

#58

Collaborer avec le Regroupement des intervenants en matière d'agression sexuelle (**RIMAS**) à la recherche et à la mise en œuvre de solutions pérennes pour attirer et retenir le personnel intervenant auprès des agresseurs sexuels.

« Un comité de travail du **RIMAS** sera constitué afin d'identifier des solutions et collaborer avec le MSSS. »